

Geneviève de Gaulle-Anthonioz

LIBÉRATION DES CAMPS ET DÉCOUVERTE DE L'UNIVERS CONCENTRATIONNAIRE
1945 CRIME CONTRE L'HUMANITÉ ET GÉNOCIDE



Geneviève de Gaulle-Anthonioz

Notice biographique

Née à Saint-Jean-de-Valerisclle (Gard), le 25 octobre 1920, fille de Xavier de Gaulle, l'un des trois frères du général, l'aîné, né en 1889, ingénieur des mines, dans la Sarre, officier de réserve d'artillerie. Elle a perdu sa mère à l'âge de quatre ans. À treize ans, son père lui fait lire une traduction de *Mein Kampf* pour qu'elle sache ce qu'est le nazisme naissant.

Geneviève de Gaulle entre dans la Résistance dès septembre 1940, à l'âge de 19 ans et demi. Elle est étudiante en histoire, à la faculté des lettres de Rennes, où s'est réfugiée sa famille. Ses premiers « actes de résistance » apparaissent modestes : « *J'ai arraché des affiches, découpé petites croix de Lorraine symbole de la « France Libre » naissante, enlevé un fanion allemand planté sur un pont de la Vilaine, commencé à distribuer de petits tracts dans le métro* ». Elle rejoint Paris occupée en octobre 1941, pour continuer une licence en histoire, mais elle poursuit ses activités de résistance, malgré la perquisition des polices française et allemande à son domicile parisien.

Geneviève de Gaulle ne tarde pas à entrer à Défense de la France, mouvement constitué autour d'un journal par une bande d'étudiants de la Sorbonne, dont son ami Philippe Viannay, étudiant en philo (1917-1986). Geneviève entre en contact également avec le réseau dit du « Musée de l'Homme » dont la ronéo reléguée dans les sous-sols de la colline de Chaillot tire quelques tracts (nouvelles tirées de la BBC) et le premier numéro de « Résistance ». Geneviève, avec ses camarades, distribuent des exemplaires clandestins de *Défense de la France*, au nez et à la barbe de l'occupant.

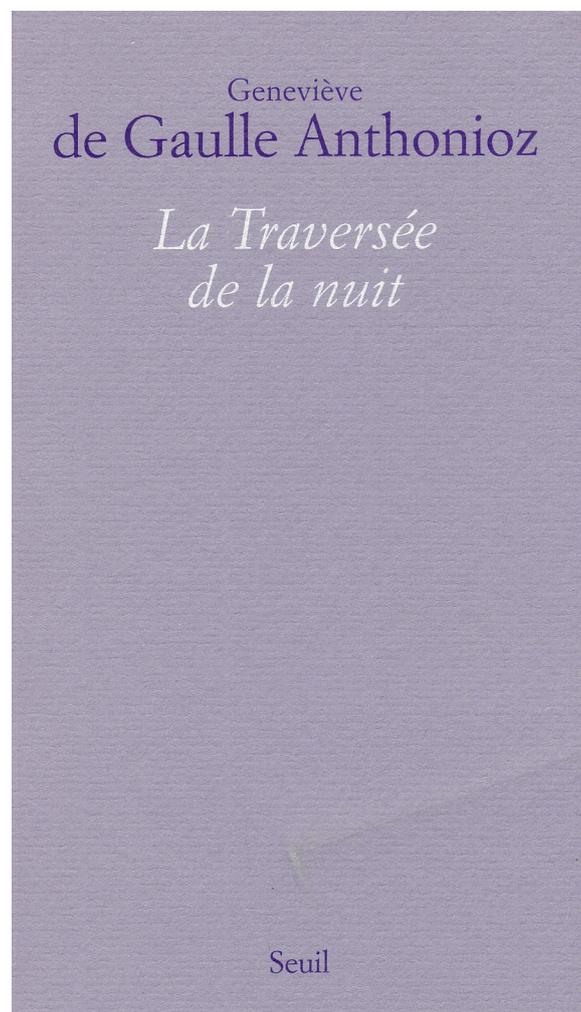
Une longue biographie de Charles de Gaulle, alors mal connu en France occupée, écrite de sa main sous le pseudonyme de « Gallia », paraît dans le numéro 35 du 20 juin 1943.

Un mois plus tard, tombée dans une « souricière » à la suite d'une trahison, Geneviève de Gaulle est arrêtée avec cinquante de ses camarades étudiants, dans une vieille librairie de la rue Bonaparte (VI^e), qui lui sert de « boîte aux lettres » et où elle devait récupérer du courrier clandestin dans sa serviette d'étudiante bourrée de documents compromettants.

Geneviève de Gaulle est internée dix mois à Fresnes. Maltraitée par la police française, au matin du 20 janvier 1944, elle déportée à 23 ans à Ravensbrück. Durant sa détention, elle a comme compagnes d'autres Françaises, dont Germaine Tillion, Marie-José Chombart de Lauwe, Marie-Claude Vaillant-Couturier et Anise Postel-Vinay.

Son nom ne lui épargne aucune souffrance, mais elle est mise à l'écart durant les trois derniers mois de sa détention, sans doute dans l'idée de l'utiliser comme otage. Elle raconte ce terrible isolement dans *La traversée de la nuit*, publié en 1998. Finalement, en avril 1945, Geneviève de Gaulle est conduite jusqu'à la frontière suisse et remise, sans contrepartie, à son père, devenu consul général de France à Genève.

D'après la biographie parue dans *Le Déporté pour la liberté*, n° 529, février-mars 2002.



Couverture du livre de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, *La Traversée de la nuit*, Le Seuil, 1998, p. 18-19.

Lutter pour ne pas céder au désespoir

Tandis que nous marchions en titubant de fatigue entre les baraques sombres, sur le sol noir de scories, M'obsédait la certitude que, bien pire que la mort, c'était la destruction de notre âme qui était le programme de l'univers concentrationnaire.

Dès lors, qu'importait l'exécution prochaine ? Pendant neuf mois j'ai lutté pour ne pas céder au désespoir, garder le respect des autres et de moi-même. Non, Dieu n'était pas absent, il éclairait le beau visage d'Émilie Tillion; la vieille Maria, Mère Élisabeth rayonnaient de sa lumière. Nous allions le prier en cachette, derrière une baraque, avec une religieuse orthodoxe russe, ancienne et ardente révolutionnaire, Mère Marie, que l'épreuve portait à la plus haute contemplation.

Il fallait que dans ma cellule j'essaie pauvrement d'être dans leur sillage. Mais à aucun prix je ne voulais me séparer dans ma prière des plus misérables, celles qui volaient le pain, nous battaient pour la distribution de soupe, ou, pire, gisaient dans un coin avec leur vermine et leurs souillures. Elles nous renvoyaient l'image de ce que nous étions si près de devenir, et je devais partager leur humiliation, comme la fraternité et le pain.

Geneviève de Gaulle-Anthonioz, *La Traversée de la nuit*, Le Seuil, 1998, p. 18-19



Geneviève Anthonioz-de Gaulle, présidente d'A.T.D. Quart-Monde, et le père Joseph Wrésinski, fondateur de l'Association caritative, le 17 octobre 1987 à Paris pour le trentième anniversaire du mouvement célébré sur l'esplanade des droits de l'Homme, au Trocadéro.



(Photos D. BLONDEL, « Le Déporté »).

Le 16 février 1998, Geneviève Anthonioz-de Gaulle vient de recevoir des mains du Président de la République les insignes de Grand Croix de la Légion d'honneur, reconnaissance d'une vie d'abnégation au service de ses camarades de souffrances et des plus déshérités.

Photographies publiées dans *Le Déporté pour la liberté*, bulletin de la FNDIR-UNADIF, n° 529, février-mars 2002.

L'engagement dans le mouvement ATD Quart-Monde

[...] Après la guerre, elle s'est jointe avec enthousiasme au mouvement gaulliste. Elle cumule alors sa vie de famille avec un rôle officiel d'« orateur public » pour le parti du général. En 1958, lorsque celui-ci revient au pouvoir, André Malraux propose tout naturellement au couple Anthonioz, qu'il a côtoyé pendant ces années de traversée du désert, de le rejoindre au ministère de la culture. Bernard Anthonioz y devient chargé de mission. Sa femme prend en charge la recherche scientifique, dont elle créera la première délégation.

Une rencontre, cette année-là, va toutefois faire bifurquer cette nouvelle existence de membre de cabinet ministériel. Au cours d'un dîner, Geneviève de Gaulle-Anthonioz fait la connaissance du Père Joseph Wresinski. Celui-ci est aumônier, depuis deux ans, du « camp des sans-logis » de Noisy-le-Grand, un ensemble d'« igloos » de tôle ondulée provisoirement édifié par les compagnons d'Emmaüs à la suite de l'appel de l'abbé Pierre de l'hiver 1954. Le Père Wresinski, lui-même issu d'une famille pauvre, la convie à venir mesurer, dans ce temporaire qui dure, l'étendue de la misère de « son peuple », selon son étonnante expression.

Geneviève de Gaulle-Anthonioz. avait maintes fois décrit le choc ressenti lorsqu'elle s'est présentée, en octobre, en ce bout oublié de la banlieue parisienne. Elle disait avoir reconnu sur le visage des hommes et des femmes qui pataugeaient dans la boue du bidonville de Noisy-le-Grand la même détresse, la même humiliation que celles de ses compagnons de camp de concentration. En ce lieu se sont rejoints les deux pans de son existence, les deux luttes - Résistance et action contre la misère - qu'elle aimait à unifier en une seule formule : « le combat contre l'injustice et pour les droits de l'homme. »

Cet hiver-là, le Père Joseph lui demande d'abord d'organiser une campagne radiodiffusée afin de collecter du charbon pour l'hiver. Geneviève de Gaulle-Anthonioz est ensuite chargée d'intercéder auprès du ministre de la construction pour que les « igloos » ne soient pas détruits sans que l'on se soit soucié du sort de leurs occupants. remplir ces missions, elle quitte le ministère de la culture. Quatre ans plus tard, elle devient présidente d'ATD Quart-Monde, fondée par le Père Joseph. Etrange association, qui agace souvent les grosses machines de l'humanitaire, où les pauvres sont appelés militants, les sympathisants « alliés » et où la lutte contre la misère est considérée comme une « association » entre les premiers et les seconds. A la tête du mouvement, Geneviève de Gaulle-Anthonioz a toujours avancé dans les trois directions fixées par le Père Joseph : le refus de l'assistance, le souci de donner la parole aux démunis, la volonté de détruire la pauvreté, et non de la soulager. Le nom de la présidente du mouvement a souvent été utile pour forcer les portes des gouvernements successifs avec lesquels ATD Quart-Monde, malgré ses critiques radicales, a toujours cherché à établir un dialogue.

Sa notoriété ne lui a toutefois pas évité de multiples déconvenues, surmontées à force d'opiniâtreté. Dans les années 1960, il a fallu d'innombrables visites dans les ministères pour convaincre que, dans un pays redevenu prospère, la pauvreté ne se limitait pas à la masse des marginaux ou des « asociaux ». Plus tard, les rencontres avec les présidents de la République successifs ont débouché sur bien des malentendus. Les responsables d'ATD étaient ainsi sortis mortifiés d'un entretien avec Georges Pompidou où, après avoir entendu leurs arguments sur les privations des droits élémentaires des plus démunis, celui-ci avait proposé de leur offrir la recette d'une soirée de gala à la Comédie française.

A la mort du Père Wresinski, en 1987, Geneviève de Gaulle-Anthonioz reprit seule le dernier combat du fondateur d'ATD Quart-Monde, pour une loi de lutte contre l'exclusion. Là encore les désillusions ne manquèrent pas. Les atermoiements du gouvernement d'Alain Juppé, malgré les promesses de Jacques Chirac, se conclurent en 1997 par la dissolution de l'Assemblée nationale au beau milieu de la discussion sur le projet de loi de cohésion sociale. A plusieurs occasions, pour parvenir à ses fins, la présidente d'ATD Quart-Monde n'hésita pas à hausser le ton avec la famille gaulliste. « Que des hommes qui se réclament du gaullisme réagissent ainsi me fait particulièrement mal au cœur », lançait elle aux parlementaires RPR qui ont

voté contre le texte présenté par le 'gouvernement Jospin.

Au terme d'éprouvantes années de lobbying, d'incessantes interpellations des politiques, couronnées en juillet 1998 par l'adoption de la loi de lutte contre les exclusions, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, usée par de nombreux problèmes de santé, ne dissimulait plus sa fatigue. En septembre, elle avait abandonné la présidence d'ATD Quart-Monde. Toutefois, la première femme à avoir été élevée à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur, la plus haute distinction de l'ordre, ne s'était pas contentée de ces honneurs. Elle avait tenu à ne pas s'éloigner de l'engagement en demeurant simple « volontaire permanente » du mouvement.

Jérôme Fenoglio, *Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Une vie de résistance*, dans *Le Monde*, 16 février 2002

Discussion avec Charles de Gaulle

Peu à peu, ce que j'apprends des pauvres et des humiliés laboure mon expérience de la déportation. J'avais essayé, dès mon retour, de l'enfourer au fond de moi, pour vivre enfin mon bonheur de femme aimée, de jeune mère, mais tout revient à la surface. Le lien avec les familles de Noisy, de la Campa, est plus réel, plus fort ; et aussi avec ces volontaires que j'admire et que j'aime, alors que je suis si loin de partager leur vie engagée aux côtés des éprouvés de la misère.

Cela me donne un peu de force dans mes visites, souvent très décourageantes, aux autorités administratives et politiques, comme aussi pour essayer de faire comprendre qu'il n'y a de vrais droits que si tous les partagent. J'ai pu m'en entretenir avec mon oncle Charles. Son discours du 25 novembre 1941 à l'université d'Oxford a été une admirable expression de notre combat d'alors, et le reste aujourd'hui :

« Rien ne garantira la paix, rien ne sauvera l'ordre du monde, si le parti de la libération, au milieu de l'évolution imposée aux sociétés par le progrès mécanique moderne, ne parvient pas à construire un ordre tel que la liberté, la sécurité, la dignité de chacun y soient exaltées et garanties, au point de lui paraître plus désirables que n'importe quels avantages offerts par son effacement. On ne voit pas d'autre moyen d'assurer en définitive le triomphe de l'esprit sur la matière car, en dernier ressort, c'est de cela qu'il s'agit. »

Ne pensez-vous pas, dis-je à mon oncle, que la reconnaissance de leur dignité est encore une demande essentielle de ces femmes et de ces hommes si mal considérés, si peu pris en compte ? Je puis en donner des exemples précis. Six années m'ont appris comment étaient traitées des familles qui s'exténuent à élever leurs enfants. Que devons-nous faire pour que leurs droits fondamentaux soient effectivement reconnus ? que la Déclaration universelle des Droits de l'homme ne soit pas de vains mots ? Qui, mieux que vous, peut engager notre pays dans cette voie ? N'est-ce pas la vocation de la France de donner un exemple universel ? Maintenant que, grâce à vous, nous avons mis fin à la guerre d'Algérie, n'est-il pas temps de poser les bases d'une société plus juste ? Puisque nous sommes, Dieu merci, une démocratie, ne faut-il pas porter la lutte contre la misère sur le terrain politique, sortir des ornières de l'assistance ? Sous votre impulsion, cette « grande querelle » serait dans la logique du « gaullisme ». Comme au moment du référendum sur l'indépendance algérienne, notre peuple pourrait retrouver une quasi unanimité.

- Tu sais, me dit mon oncle, que je connais et que j'approuve ton engagement aux côtés de monsieur l'abbé Wresinski. J'ai toujours en mémoire ce que tu m'as confié dès ton retour de ton expérience de la déportation. La reconnaissance de la valeur et de la dignité de chaque personne, comme de chaque peuple, n'a jamais cessé d'inspirer mon action, et nous avons franchi quelques étapes. Il en reste d'autres, certes., et puis, tout est toujours à

recommencer. Mais j'espère mener à bien certains projets. Encore faut-il que les Français me suivent. Reviens me parler de tout cela. »

Au moment de nous quitter, avant de m'embrasser, il ajoute: « Tu vois, j'ai dix ans de trop. » Son bureau est dans la pénombre, seulement éclairé par une lampe allumée dans le coin où nous étions assis. Cette conversation le est un grand moment de ma vie.

Geneviève de Gaulle-Anthonioz, *Le secret de l'espérance*, Fayard / Ed. Quart Monde, 2001, p. 63-65

Le
Livre
de
Poche

Geneviève
de Gaulle-Anthonioz

LE SECRET DE L'ESPÉRANCE



Couverture du livre de Geneviève de Gaulle-Anthonioz,
Le secret de l'espérance, Fayard / Ed. Quart Monde, 2001, p. 172-175.

Le vote de la loi d'orientation de lutte contre l'exclusion

Quelques jours avant que le texte soit soumis aux députés, nous découvrons avec stupeur que la référence à « *l'égalité de dignité de tous les êtres humains* » - que nous croyions inscrite à l'Article premier de la loi - a disparu. Vite, nous adressons une lettre au Président de la République, au Premier ministre et à Martine Aubry, afin que la question soit examinée le 25 mars 1998 en Conseil des ministres où la loi doit être présentée. *In extremis* et d'un commun accord, l'article sera réintégré dans son entier ¹, juste à temps pour l'ouverture des débats au Parlement.

9 juillet 1998

Paris délire d'enthousiasme pour le Mondial. Le football réunit des foules de tous âges, de toutes origines, de toutes opinions. A l'Assemblée nationale, les huissiers, les gardes sont là, il faut bien, mais rêvent évidemment d'être ailleurs.

Je suis placée dans une tribune de côté, toute seule. En face, je vois les galeries pleines et je reconnais des militants du Quart Monde venus du Nord, des volontaires, des amis. C'est un grand moment, car d'ici quelques heures, sans doute, la loi d'orientation de lutte contre les exclusions sera votée.

Au-dessous de nous, l'hémicycle est presque vide. Chaque groupe a délégué parcimonieusement ses représentants, les communistes un peu plus que les autres. Au banc des ministres, bien sûr, Martine Aubry, Louis Besson, les deux vaillants combattants pour la loi, ainsi que Marylise Lebranchu ². Le moment du vote est arrivé. Le président de séance annonce que, d'un commun accord, les responsables des groupes parlementaires ont préféré, au scrutin public, individuel, un vote de parti. Les jeux ne sont-ils pas déjà faits ? Mais moi, jusqu'au bout, j'ai espéré que quelques députés de l'opposition voteraient quand même pour la loi ³. Où sont les gaullistes ? je regarde de ma tribune l'un des derniers, l'un des meilleurs. Il me semble qu'il m'adresse un regard désespéré en soulevant à peine le bras pour voter contre la loi. Le malheureux, prisonnier de son parti, et qui doit sentir au fond de lui-même l'infini regret de n'avoir pas sauté encore une fois par-dessus les barrières, pour être fidèle à ses convictions. Pour tous ceux de son groupe, ç'aurait pu être comme une sorte d'écho de l'Appel, un dépassement, un refus des politiciennes médiocrités.

Bon, c'est terminé. La loi d'orientation de lutte contre les exclusions est votée. Cette loi, dans son esprit, tous l'auront approuvée. Façonnée par le Conseil économique et social, reprise successivement par deux majorités, elle restera celle d'un peuple et d'un homme. Le père Joseph Wresinski aura permis à ce peuple de resurgir de l'oubli. Le Quart Monde aura, le premier, fait inscrire dans la loi française « *l'égalité de dignité de tous les êtres humains* ⁴ ».

1. Début de l'article 1^{er} : « *La lutte contre les exclusions est un impératif national fondé sur le respect de l'égalité de dignité de tous les êtres humains et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la nation. La présente loi tend à garantir sur l'ensemble du territoire l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation et de la culture, de la protection de la famille et de l'enfance.* » (Journal officiel du 31/7/1998)

2. Alors secrétaire d'Etat des PME, du Commerce et de l'Artisanat, Marylise Lebranchu a participé, avec Martine Aubry, à la fondation du Mouvement « Agir contre le chômage ». Elle deviendra plus tard garde des Sceaux.

3. M. Grimault (UDF, Maine-et-Loire) et M. Warsmann (RPR, Ardennes) sont les seuls députés de l'opposition, à notre connaissance, à avoir voté pour la loi.

4. En référence à l'article 1^{er} de la Déclaration universelle des Droits de l'homme: « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* », Nations-unies, 10 décembre 1948.

Geneviève de Gaulle-Anthonioz, *Le secret de l'espérance*, Fayard / Ed. Quart Monde, 2001, p. 172-175.

N° 529 - FÉVRIER-MARS 2002
ISSN 1150-7470

LE DÉPORTÉ

POUR LA LIBERTÉ



© Rue des Archives

Geneviève Anthonioz-de Gaulle nous a quittés le 14 février 2002. Le présent numéro rend hommage à l'une des figures les plus emblématiques du monde de la déportation (*ci-dessus, quelques temps après son retour de Ravensbrück*), et à celle qui œuvra auprès des pauvres dans la lutte contre la misère.

Couverture de *Le Déporté pour la liberté*, bulletin de la FNDIR-UNADIF, n° 529, février-mars 2002.

Hommage à Geneviève de Gaulle-Anthonioz

Notre amie, notre camarade de Ravensbrück, vient de nous quitter. Elle laisse un grand vide à toute la déportation, mais aussi l'exemple d'une vie lumineuse, exceptionnellement riche. Comment faire percevoir le sens d'une telle existence enracinée dans l'expérience douloureuse d'un camp de concentration nazi ? Il faut souligner la véritable authenticité de Geneviève, qui est demeurée une femme chaleureusement humaine tout au cours des différentes étapes de sa vie.

Evoquons d'abord la résistante, puis la déportée qui a touché le fond de la misère humaine quand, gravement malade, elle ne peut plus tenir le rythme de travail imposé par les SS dans son atelier, et elle est durement battue. Mais elle est alors sauvée par la solidarité du camp, puis par son nom alors que les nazis découvrent qu'elle peut servir de monnaie d'échange.

Son nom, elle en est fière, mais elle l'utilise pour se faire le défenseur des plus démunis en qui elle reconnaît les souffrances et les humiliations qu'elle a subies à Ravensbrück.

Geneviève a été aussi une épouse et une mère heureuse. A ses camarades survivantes, elle a donné l'image d'une simple femme épanouie, une « revivante ». C'est elle qui un jour m'a dit : « Pour nous, les femmes, c'est souvent en donnant la vie que la vie nous a été rendue ».

Sous une apparence de grande fragilité, elle possédait la force de sa foi en l'homme, une ténacité qui ne cédait jamais, et elle incarnait cette espérance dont elle était en quête et qui était nourrie par la fraternité partagée dans l'action.

Marie-José Chombart de Lauwe

Dans Mémoire vivante, bulletin de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, n° 33, mars 2002.